

Remplacer l'obligation scolaire par un droit à la qualification

BRUXELLES Le ministre bruxellois de l'Emploi et de la Formation Didier Gosuin (DéFI) se réjouit des chiffres à la hausse des jeunes à l'emploi, en stage ou en formation. Des signes encourageants selon lui, mais une réflexion doit avoir lieu sur les ponts avec le monde enseignant.

Le taux d'emploi global à Bruxelles a augmenté de 7% pour les jeunes. À quoi attribuez-vous cette embellie ?

« Il y a incontestablement un nombre de jeunes sortis du chômage, 4.100. C'est grâce à une légère reprise de la croissance -qui ralentit de nouveau. Et s'il y a les exclusions par l'ONEm, la diminution du chômage est bien supérieure à celles-ci. On peut en conclure que les décisions que nous avons prises fonctionnent: augmenter de manière importante le nombre de stages et de formations et faire un travail de prospection auprès des employeurs... »

Pourtant la reprise reste timide...

« En effet, mais malgré cela, on gagne des parts de marché. Dans l'ensemble des 700.000 emplois offerts à Bruxelles, plus de la



Ph. D. R.

moitié étaient occupés par des navetteurs non-bruxellois. Nous avons grappillé quelques pourcents, mais cela représente quelques milliers d'emplois supplémentaire pour les Bruxellois. »

Les entreprises sont-elles convaincues de votre action ?

« Le défi était double. Premièrement, les mondes de l'économie et de la formation étaient morcelés. Les institutions ne fonctionnaient pas. Elles sont maintenant en ordre de marche. De plus, nous avons conclu des accords structurels avec le VDAB (Forem flamand, ndr.) pour des formations en immersion.

Deuxièmement, il fallait une bonne articulation avec le monde économique. C'est en train de prendre. Je pense qu'il y a encore une méfiance de la part des entreprises, mais le déclic est proche. »

Mais ces emplois sont-ils durables ?

« Nos priorités étaient d'inverser la courbe du chômage et de mettre en ordre les institutions. Il va falloir travailler sur le qualitatif et la stabilité des emplois. »

Quels sont les secteurs porteurs ?

« Bruxelles reste une région por-

teuse d'emplois en matière de services, de commerces et de logistique. Parmi les secteurs en développement, on compte le tourisme mais aussi les services aux personnes (maisons de repos, crèches...). En termes d'image, nous devons porter les secteurs d'innovation dans les industries urbaines (mode, audiovisuel, numérique...). Mais soyons honnêtes, ces secteurs intéressants ne seront pas les plus gros pourvoyeurs d'emplois. »

Lors de la présentation de ces chiffres, vous avez clairement annoncé votre volonté de débattre de l'obligation scolaire. Pourquoi ?

« L'obligation scolaire vaut jusqu'à 18 ans. Une obligation est toujours perçue négativement. Je suis pour qu'on donne le droit à la qualification. Les pouvoirs publics ont ainsi l'obligation de tout mettre en œuvre pour qu'un jeune soit qualifié à 18 ans. Il faut oser dire qu'il ne sert à rien de garder certains jeunes de 16 ans dans un circuit scolaire qui ne leur convient pas. Il vaut peut-être mieux qu'il soit dans une formule d'apprentissage, en entreprise. Je suis pour un tronc commun jusqu'à 15 ans avant de suivre une orientation qui puisse lui proposer des filières qualifiantes. »

Il y a déjà l'apprentissage, la

formation en alternance...

« Trop peu de jeunes vont aujourd'hui en apprentissage, parce que les exigences y sont plus fortes que dans l'enseignement. Ils préfèrent rester confortablement dans l'enseignement en connaissant un, deux ou trois ans de galère. Par ailleurs, 52 % des demandeurs d'emploi de moins de 30 ans n'ont même pas le CESS. Or, c'est une exigence de base. Quelque 70 % de ces jeunes doivent suivre une préformation pour les savoirs de base. »

Vous ne parlez pas des enseignements technique et professionnel...

« Ce droit à la qualification nécessitera la création d'autres types de liens entre l'enseignement traditionnel et les lieux de formation, qu'ils soient avec Bruxelles-Formation, dans les filières qualifiantes ou en entreprise. Il faut construire des passerelles entre ces plateformes. Elles n'existent pas aujourd'hui. À l'heure actuelle, les formations qualifiantes ne sont pas toutes reconnues par l'enseignement. C'est un réel problème si le jeune veut parfaire sa formation en promotion sociale. Et ça, c'est parce que le monde de l'enseignement est un peu jaloux de ses prérogatives. Il faut briser ces frilosités. »

Nicolas Naizy